



L'Echo-montais

n° 4 - juin 2018

LE MOT DU MAIRE

Contacts Mairie

Caumont-sur-Aure

mairie.caumontsuraure@orange.fr

Caumont-L'Eventé

Tél. 02 31 77 50 29

La Vacquerie

Tél. 02 31 77 50 70

**

Livry

Tél. 02 31 77 38 27



mairie de Caumont sur Aure

L'école est l'un des socles de la République. Elle repose sur cinq grands principes hérités de la Révolution de 1789 : la liberté de l'enseignement, la gratuité, la neutralité, la laïcité et l'obligation scolaire. Au-delà de ces principes, l'École de la République, au-delà des apprentissages de base de lecture et d'écriture, est également le lieu de l'apprentissage de la citoyenneté et du "vivre ensemble", capable de former des citoyens éclairés, de transmettre et de faire partager les valeurs de la République.

C'est à nous, élus, citoyens, parents, enfants de faire vivre cette école et de préserver le système éducatif. Construire l'École, ce n'est pas qu'une question de murs, c'est favoriser, au cours de la scolarité, la réflexion des jeunes sur l'égalité des êtres humains, sur la place des femmes et des hommes dans la société, c'est s'interroger sur les représentations stéréotypées, les violences, le respect mutuel et, plus largement, sur l'égalité.

De récents débats sur l'organisation scolaire au sein de notre commune ont cristallisé des oppositions : semaine de quatre jours ou quatre jours et demi, place des temps et activités périscolaires, place de l'enfant dans le projet pédagogique, fusion des écoles, avenir du syndicat scolaire de Livry-Torteval- St Germain d'Ectot...

Ces débats et ces prises de position sont le reflet de notre démocratie et trouvent toute leur justification dans la défense des intérêts que chaque partie pense légitimes. Mais passé le temps des échanges, des décisions doivent être prises, dans l'intérêt général, et non dans des considérations partisans ou passésistes.

A la rentrée 2019, le syndicat scolaire qui gère l'école de LIVRY sera dissout. L'école de LIVRY n'est pas en capacité d'accueillir convenablement nos jeunes écoliers, sans couts exorbitants. Il est de notre devoir d'offrir à ces jeunes de bonnes conditions de travail et c'est pourquoi nous prévoyons l'aménagement de nouvelles salles de classe.

La rentrée 2018 sera innovante à plus d'un titre : le dédoublement des classes de CP offrira à nos jeunes un meilleur environnement à l'apprentissage de la lecture, l'intégration du numérique modernisera la transmission des savoirs, une réflexion sur la fusion des écoles facilitera le dynamisme et la cohérence du projet éducatif.

Il nous faut également imaginer autrement le temps périscolaire. Cela passera par un meilleur accueil en garderie et à la cantine. Le restaurant scolaire sera entièrement repensé pour accueillir les nouveaux élèves venant de LIVRY. La garderie sera elle aussi rénovée. Au-delà de ces aspects matériels, c'est l'accueil des jeunes et l'offre culturelle en général qui animent nos réflexions : développer un véritable pôle jeunesse, créer une médiathèque, en complément et relais du milieu scolaire, favoriser le développement artistique à travers la musique, le chant, le théâtre,...tels sont les défis auxquels nous devrons répondre. L'accès à la culture, aux sports et aux loisirs est un frein à la précarité et à l'isolement. C'est un droit fondamental et notre action politique, au sens étymologique du mot : qui concerne le citoyen, doit être tournée vers cet objectif. C'est en tout cas ce vers quoi j'agirai avec votre soutien et celui du Conseil Municipal.

En aparté, une expérimentation sur 6 mois d'un réseau bus renforcé entre CAUMONT et CAEN et d'un système taxi-bus dédié démarrera en septembre 2018 en vue de favoriser la mobilité. Cette expérimentation sera poursuivie si le service est utilisé par les habitants. N'hésitez donc pas à vous renseigner.

Je vous souhaite en attendant un très bon été et de bonnes vacances pour ceux qui auront la chance de partir. Rendez-vous le samedi 1 septembre pour notre forum des associations.

Christophe LE BOULANGER



SOMMAIRE

| | |
|-----------------|--------------|
| Mot du maire | Page 1 |
| Infos mairie | Page 2 à 6 |
| Vie associative | Page 7 à 15 |
| Vie économique | Page 16 à 19 |
| Infos pratiques | Page 20 à 25 |
| Jeux | Page 26 |

LES FINANCES DE LA COMMUNE

L'année 2017 se solde par un excédent budgétaire de fonctionnement de 187 657 euros et d'investissement de 54 440 euros. La commune dispose d'un report budgétaire de 1 115 984 euros au 31/12/2017. Une partie de cet excédent sera mobilisé pour les travaux et investissements 2018 : nettoyage de l'église, création d'une salle de classe, acquisitions foncières, études sur projets de rénovation du bourg et de l'ancienne école des filles Place St Clair.

| Résultat 2017 | | | |
|---|--------------|--------------|----------------|
| | Dépenses | Recettes | Solde |
| Fonctionnement | 1 669 532,00 | 1 857 189,17 | 187 657 |
| Investissement | 570 769,00 | 625 208,84 | 54 440 |
| Trésorerie au 01/01/2017 | | | 873 877 |
| Trésorerie au 01/01/2018 | | | 1 115 974 |
| Budget 2018 | | | |
| Fonctionnement | Recettes | | 1 701 560 |
| | Dépenses | | -1 742 872 |
| Investissement | Recettes | | 436 149 |
| | Dépenses | | -738 490 |
| TOTAL imputé sur les excédents antérieurs | | | -343 653 |
| Solde net | | | 772 321 |

La citoyenneté n'est pas innée. Elle s'apprend, elle se partage, elle se défend. C'est tout le sens du Conseil Municipal des Jeunes dont les premières élections ont été organisées dans les écoles de CAUMONT et LIVRY ainsi qu'au collège en septembre dernier.

Au rythme d'une réunion mensuelle, nos jeunes élus travaillent sur des projets aussi ambitieux que le respect de la nature (en organisant une journée de ramassage des déchets), les préoccupations de santé publique (en sensibilisant les jeunes sur les dangers de la drogue ou l'abus des écrans) ou d'amélioration du cadre de vie (en favorisant les parcours santé et l'alimentation saine). Les réunions de Conseil, publiques, sont l'occasion d'apprendre le travail en équipe, l'écoute, la discussion argumentée, le respect des idées différentes, et de rappeler notre histoire républicaine à chaque événement commémoratif ou d'actualité.

L'engagement de ces jeunes forcent le respect et nous pouvons tous être fiers de chacun d'eux.

CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

Opération ramassage des déchets dans la nature

Nos jeunes conseillers ont réunis leurs camarades et leurs parents pour une journée mobilisation le samedi 24 mars dernier. Quelques élus pour les encadrer et résultat : une demie-tonne de déchets ramassés sur Caumont et Livry en moins de trois heures !! On serait tenté de dire bravo si l'incivisme de nos concitoyens ne nous sautait pas tristement aux yeux...merci pour cette initiative et pour cet enthousiasme. Qui a dit que les jeunes ne s'intéressaient à rien ?



Le conseil municipal des jeunes
vous propose
un après-midi « sport et détente »

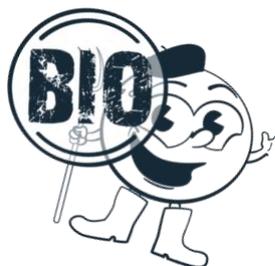
Samedi 30 juin 2018

au city stade - rue Thiers - Caumont-l'Eventé



MANGEZ, SPORTEZ-vous bien, vous irez LOIN !

de **14h00 à 17h00** venez essayer le parcours santé !



Stands bio et dégustation.



Course en sac, paniers de basket,
et plein d'activités gratuites.



Avec la participation des pompiers.

LE SYNDICAT d'EAU

Procède actuellement à d'importants travaux de renouvellement de canalisations et de branchements sur notre commune.



Sur CAUMONT :

le Mont-Pied et la Doublerie,

Sur CAUMONT/LIVRY :

à partir des Champs-Français pour se terminer à l'entrée du bourg de LIVRY en passant par la triqueterie, le Repas, la Butte de Couvigny, la Heberdière et la Logerière.

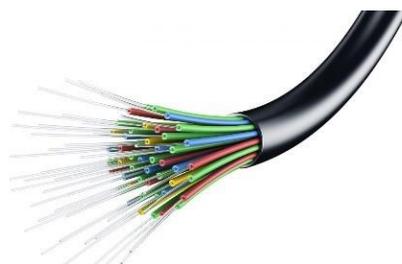
L'ensemble de ces travaux représente 6 200 m.

Avec une tranche de travaux sur la commune de CAHAGNES d'une longueur de 650 mètres le montant du marché s'élève à 920.000 € H.T.

Il est financé à hauteur de moitié par le syndicat et l'autre moitié par l'agence de l'eau.

Ces travaux visent à réduire les fuites et à apporter de l'eau de qualité aux abonnés.

C'est aussi l'occasion de limiter au maximum de passage de canalisations sur les terrains privés.



FIBRE OPTIQUE

Compte rendu de la réunion de travail organisée avec les élus le 20 mars 2018.

Monsieur Christian HAURET, Conseiller départemental a ouvert la séance en rappelant que Monsieur Jean-Léonce DUPONT, Président et les élus du Département souhaitent que 100% du territoire du Calvados soit couvert par la fibre optique à l'horizon 2022. En la matière, notre département est précurseur puisqu'il se trouve en 3^{ème} position après Paris et les Hauts de Seine pour le déploiement de la fibre, en 2018.

Dans le Calvados, déjà 900 kilomètres de fibre optique sont construits et relient tous les établissements économiques d'importance : Lycées, collèges, hôpitaux, casernes, sites touristiques, etc.... En outre, le réseau est commercialisé dans 106 communes du département et dans les plus grosses agglomérations du Calvados.

La délégation de service public, initiée par le Département, est confiée à la société COVAGE, laquelle coordonne le déploiement de la fibre sur tout le territoire départemental, et probablement dès 2019, en ce qui concerne Caumont et Livry. Ensuite, ce sont les opérateurs téléphoniques traditionnels qui seront chargés de la commercialisation et des démarches auprès des entreprises et des particuliers. Les raccordements, qui relèvent du domaine privé, seront à négocier avec les opérateurs. Les câbles optiques n'étant posés qu'en domaine privé, des difficultés pourront surgir localement pour le raccordement d'habitations ou d'entreprises isolées, desservies par des chemins privés, il conviendra alors de négocier, là encore, avec l'opérateur choisi.

En général, les câbles optiques sont accrochés sur les poteaux de téléphone existants ou sur les supports d'ENEDIS, ou sur les façades des maisons dans les bourgs, ou encore passés dans les fourreaux souterrains pré posés. Le pose des câbles sur les façades ou en domaine privé nécessitera la signature d'une convention entre COVAGE et le propriétaire de la maison. En cas de doute ou de difficulté, adressez-vous en mairie.

Enfin, des réunions d'information, à destination du public, seront organisées au cours des prochains mois. Vous pourrez alors poser toutes vos questions aux spécialistes présents.

Sous réserve d'informations complémentaires :

Jean-Paul THOMAS, Maire délégué de LIVRY

OU la petite histoire rejoint la GRANDE HISTOIRE

Un Grognard de Napoléon est-il inhumé à LIVRY ?

Toute cette histoire débute le 2 Novembre 2017 quand je reçois un courrier de Monsieur DECOULONVILLERS, historien spécialiste des études napoléoniennes du Premier et du Second Empire, qui m'informe qu'un soldat de Napoléon 1er, un « Grognard » nommé Guillaume VAUSSY pourrait être inhumé dans le cimetière communal ; en tout cas, il a vécu à LIVRY où il serait décédé le 24 Mars 1863.

L'information n'est pas banale et je m'y intéresse immédiatement.



Première étape : rechercher dans les Registres de l'Etat Civil l'Acte de Décès du dénommé Guillaume VAUSSY. Sa lecture est édifiante :

«Aujourd'hui vingt sixième jour du mois de Mars de l'année mil huit cent soixante-trois, à huit heures du matin, en la Maison Commune, devant Nous MAUFRAS Marc, Constant, Maire, faisant les fonctions d'officier de l'Etat Civil de la Commune de LIVRY, Canton de CAUMONT, Département du CALVADOS, ont comparu VAUSSY Jean Jacques âgé de quarante-cinq ans, profession de journalier et PAULMIER Auguste âgé de quarante-neuf ans, profession de cultivateur, le premier neveu et le second voisin du défunt ci-après dénommé, domiciliés l'un et l'autre en cette commune, lesquels nous ont déclaré que l'jour d'hier, à dix heures du soir, VAUSSY Guillaume, François âgé de quatre-vingt-huit ans neuf mois vingt-six jours, domicilié en cette Commune, Lieutenant en retraite, Chevalier de la Légion d'Honneur, époux de ROUSSEL Yvonne, Victoire âgée de soixante-sept ans, domiciliée aussi à LIVRY, s'occupant du ménage, et fils de feu VAUSSY Jacques et de feu PAULMIER Marguerite, né en la Commune de CAHAGNES, est décédé en sa maison, hameau de La Paulmerie. Ce dont nous nous sommes assuré, c'est pourquoi nous avons rédigé le présent acte que les déclarants ont signé avec nous, après lecture. » Suivent les signatures : A.PAULMIER, VAUSSY, MAUFRAS.

«Aujourd'hui vingt sixième jour du mois de Mars de l'année mil huit cent soixante-trois, à huit heures du matin, en la Maison Commune, devant Nous MAUFRAS Marc, Constant, Maire, faisant les fonctions d'officier de l'Etat Civil de la Commune de LIVRY, Canton de CAUMONT, Département du CALVADOS, ont comparu VAUSSY Jean Jacques âgé de quarante-cinq ans, profession de journalier et PAULMIER Auguste âgé de quarante-neuf ans, profession de cultivateur, le premier neveu et le second voisin du défunt ci-après dénommé, domiciliés l'un et l'autre en cette commune, lesquels nous ont déclaré que l'jour d'hier, à dix heures du soir, VAUSSY Guillaume, François âgé de quatre-vingt-huit ans neuf mois vingt-six jours, domicilié en cette Commune, Lieutenant en retraite, Chevalier de la Légion d'Honneur, époux de ROUSSEL Yvonne, Victoire âgée de soixante-sept ans, domiciliée aussi à LIVRY, s'occupant du ménage, et fils de feu VAUSSY Jacques et de feu PAULMIER Marguerite, né en la Commune de CAHAGNES, est décédé en sa maison, hameau de La Paulmerie. Ce dont nous nous sommes assuré, c'est pourquoi nous avons rédigé le présent acte que les déclarants ont signé avec nous, après lecture. » Suivent les signatures : A.PAULMIER, VAUSSY, MAUFRAS.

Deuxième étape : Trouver dans le cimetière de LIVRY un monument funéraire datant des années 1860. Ils ne sont pas nombreux, et un monument ancien placé au chevet de l'église et visible de la place de la Mairie, attire mon attention. Il n'est pas en très bon état : la face Nord est particulièrement dégradée et il ne reste que quelques lettres impossibles à interpréter. Sur la face Sud, une plaque de marbre porte de nombreuses inscriptions, notamment une date : 1863, celle que je cherchais ! Mais pas de patronyme VAUSSY !!

En voici la transcription :

« Ici reposent les corps de : Albert Emile PAULMIER décédé à CAEN le 11 Mai 1863, âgé de 4 Mois 9 jours. Emile François PAULMIER, né à LIVRY le 28 7bre 1852 décédé à CAEN le 8 Mai 1872 dans sa 20 ème année. Victoire ROUSSEL veuve de François MARGUERITE, née à LIVRY le 31 Janvier 1796, décédée à CAEN le 31 8bre 1872 dans sa 76 è année. Passant, une prière S.V.P. »

Il s'agit là vraisemblablement de membres de la famille du Lieutenant VAUSSY car sa était une PAULMIER prénommée Marguerite, et son épouse était ROUSSEL Yvonne, Victoire mais nous n'avons pas de preuve formelle que Guillaume VAUSSY serait inhumé là.

Quel dommage que la face Nord du monument soit illisible, la clé du mystère était peut-être gravée dans la pierre ! Enfin, nous pouvons présumer qu'il s'agit d'une sépulture familiale regroupant plusieurs proches, dont le Lieutenant VAUSSY.

Ce qui est sûr, c'est que notre « Grognard » a vécu et est mort à LIVRY. Il s'est marié le 2 Août 1822 à STE HONORINE de DUCY avec Jeanne Victoire ROUSSEL originaire de cette commune. Les époux s'installent à LIVRY dans une petite maison au village de « La Paulmerie » où ils vivront et auront une fille : Cézarine, Marie, Victoire, qui décédera également à LIVRY Le 17 Juillet 1882.

Comme mentionné plus haut, le Lieutenant VAUSSY décédera le 24 Mars 1863 à LIVRY ; son épouse Yvonne, Victoire lui survivra jusqu'au 13 Juin 1867. Au cours de sa longue existence (il avait presque 90 ans le jour de sa mort) Guillaume VAUSSY a vécu toutes les campagnes de Napoléon 1er avec leurs glorieuses victoires et les malheureuses défaites. Il a été blessé 4 fois au combat et a reçu la Légion d'Honneur récemment instituée par l'Empereur. Les habitants de LIVRY peuvent être fiers de leur illustre « Grognard ».

Remerciements à : Monsieur DECOULONVILLERS, historien, à l'origine de ces recherches ; Madame LALIN, Présidente de l'Association L'ARBRE, qui m'a été d'un grand secours pour les recherches en généalogie sur la famille VAUSSY ; Monsieur FOUBERT qui m'a informé de la sépulture d'un autre Grognard dans le cimetière de GUERON ; Monsieur Eugène ALAIS, décédé le 25 Mars 1850 et qui fut Maire de GUERON.

Texte de Jean-Paul THOMAS
Maire Délégué de LIVRY.

Restructuration du centre bourg de Caumont



Avec l'aide d'un urbaniste le conseil municipal a entrepris de travailler sur la restructuration et l'embellissement du centre bourg.

Ce genre d'exercice commence par un état de lieux. Les principales remarques sont les suivantes :

- ◇ Espaces publics fragmentés et peu attractifs
- ◇ Juxtaposition d'aménagements réalisés au fil du temps et sans cohérence d'ensemble.
- ◇ Mauvais état du patrimoine arboré.
- ◇ Concernant Le patrimoine bâti : mairie, église, ancienne école des filles ; absence de mise en valeur.

La prise en compte de l'ensemble de ces aspects pourrait nous conduire à modifier en profondeur certaines de nos habitudes.

Le travail de la commission a débuté le 22 mars dernier, plusieurs réunions seront nécessaires.

Il conviendra ensuite d'expliquer et de prendre l'avis de tous.

Nous pensons que l'année 2018 sera consacrée aux études et à la concertation.

Il nous appartient de recueillir la plus large adhésion à ce projet, important pour notre image et notre confort de vie.

Ce travail vise également à rendre notre village plus attractif.

**Réunion de présentation et de concertation du projet
le 27 juin 2018 à 20h30 salle des associations à Caumont-l'Eventé**

Pole de santé

Une étape importante vient d'être franchie. Après 18 mois d'échanges et de réunions, les professionnels de santé ont construit un projet de santé qui a été validé par l' A.R.S. (Agence Régionale de Santé) Cette validation ouvre des droits pour des aides destinées aux professionnels ; animations, modernisation de leurs équipements, secrétariat ...

Cette validation ouvre également des droits pour des subventions complémentaires aux subventions déjà obtenues destinées à la construction du bâtiment.

Le dossier est maintenant suivi par les services de l'intercommunalité s'agissant d'une compétence qui leur a été attribuée.

L'année 2018 va être consacrée à l'élaboration du projet de construction.

Afin de satisfaire au mieux leurs besoins, les professionnels de santé seront fortement impliqués dans sa préparation.

Dans le même temps, avec l'aide d'un cabinet spécialisé, ils mettront en place le cadre juridique destiné à mettre en commun les moyens matériels qui seront mis à leur disposition et aussi leur permettre d'exercer en commun des activités de coordination thérapeutiques, d'éducation thérapeutique ou de coopération entre professionnels de santé.

La surface nécessaire à l'implantation de ce bâtiment, plus parking, va être détachée de la parcelle « ex matériaux Caumontais » pour être cédée à l'intercom.



ASSOCIATION DES AMIS DE LA CHAPELLE SAINT-SULPICE



LIVRY

Après plus de trois mois de chantier la chapelle Saint Sulpice à LIVRY est à nouveau ouverte au public .

Plus de cinquante mille euros auront été nécessaires pour rénover complètement l'intérieur du bâtiment : reprise des fissures en voûte, réfection des enduits, remplacement des pierres d'embase et colonnes intérieures dégradées par le temps.

La fête de la chapelle aura lieu le dimanche 1er juillet 2018.

Messe le matin à 11h00, inauguration des travaux, pot de l'Amitié offert par l'association, repas champêtre sur place, animations diverses, l'après midi à 16h00, concert avec l'ensemble de musique de chambre « Le Briovère ».

Ensuite la journée s'achèvera par une immersion extraordinaire dans les jardins du Domaine d'Albizia, accompagnée par le propriétaire des lieux qui nous fera découvrir des végétaux du monde entier.

En attendant, venez découvrir cette chapelle magnifique, ainsi que sa source thaumaturge réputée pour soigner les maladies de peau...

Pour s'y rendre : traverser le bourg de LIVRY en direction de VILLERS BOCAGE, 1er chemin sur votre gauche après la salle polyvalente.

À très bientôt !

Pascal JULLIEN



**Donner son sang,
c'est offrir la vie.**

www.donusang.net  



**Don du sang à Caumont-l'Eventé
(salle communale)**

Le 3 août & 12 octobre 2018



Le Foyer Rural de La Vacquerie

La matinée tripes du 4 février 2018

a réuni 150 personnes

à la salle communale de La Vacquerie.

Le 2 septembre prochain :

Fête patronale Saint-Sulpice

& repas dansant

Le Comité des Fêtes de Caumont-l'Eventé

Courant **Juin** une **exposition basée sur la mer** sera proposée à la halle de la mairie. Vous y découvrirez le monde imaginaire du *bois flotté*.

Le week-end de la FETE ST CLAIR

Le **30 juin** un **apéro-concert** vous fera danser avec *le groupe Kinzee*, suivi du traditionnel **feu d'artifice** tiré près de l'église comme l'an dernier.

Le **1^{er} juillet**, **fête St-Clair** avec sa foire à tout, son repas du midi, et sa grande fête foraine.

Vous avez des idées d'animations, venez nous rejoindre :

06 41 21 46 87 - 06 61 68 17 02



Amicale du 3^e Age de Caumont-l'Eventé

compte 50 adhérents. Les réunions de club ont lieu tous les 15 jours le mercredi à partir de 14 h où les adhérents partagent un goûter avant de repartir. Les anniversaires sont fêtés chaque dernier mercredi club du mois, un petit cadeau est offert à chaque adhérent dont c'est l'anniversaire. Des concours de belote sont organisés : 25 avril, 23 mai, **19 septembre, 17 octobre et 28 novembre**. Ils se déroulent à la salle des fêtes ce qui permet d'accueillir plus de monde et d'être plus à l'aise. Une sortie est organisée au parc zoologique de Cerza le 20 juin. Le repas de Noël des adhérents aura lieu le 9 décembre à la salle des associations.

Les Ladies du Bâton

de Caumont l'Eventé



Naissance du Club au mois de septembre 2017 !

Pour l'instant, nous comptons 19 majorettes et espérons nous agrandir pour la rentrée prochaine.

Les séances d'entraînement ont lieu au gymnase de Caumont sur Aure le lundi de 18h à 20h et le samedi de 13 à 14h30.

Nous prenons tout adhérent à partir de 6 ans.

Pour tous renseignements Mme Hébert Anaïs au 06 45 57 38 29.

**Premier gala le samedi 23 juin à 20h30
au Gymnase de Caumont-l'Eventé**



LIVRY-PARFOURU

Randonnée du 1^{er} mai avec la gym d'Aure



Les randonneurs prêts à partir pour une boucle de 8 km 500.

Le club de la gym du Val d'Aure, présidée par Michèle Guioc, a organisé une randonnée pédestre le mardi 1^{er} mai.

Après un café offert à la salle polyvalente de Livry, près d'une

trentaine de randonneurs sont partis pour 8,5 km (certains moins aguerris pouvaient choisir un parcours de 4 km) par les chemins et sentiers en passant par Couvigny, L'Abbaye, Montmirel,

l'Étoquet, Le Repas, la Héberdière avant de revenir à la salle polyvalente où une cinquantaine de personnes se sont attablées pour un repas barbecue.

Pour passer agréablement

l'après-midi, des jeux étaient organisés. « Jeux tous gagnants avec des petits lots », a précisé la présidente.

Un Club dynamique

Le Club des Danseurs Eclivernois de Livry compte 45 adhérents et se réunit tous les lundis soir de 20 h 30 à 21 h 30 à la salle polyvalente de Livry, sous la houlette de Maryvonne et Michel, animateurs (sauf pendant les vacances scolaires). Le club présidé par Yves Catherine soutenu par Elisabeth Pirat vice présidente, Gisèle Pelvey Trésorière et Annick Clément secrétaire, est modeste mais très dynamique et c'est avec plaisir que les adhérents se retrouvent pour essayer de nouveaux pas de danse ou simplement reprendre ceux déjà appris.

Tous les trimestres, les anniversaires sont fêtés, des thés dansants sont organisés dont le dernier a eu lieu dimanche 8 avril avec succès, une centaine de danseurs étaient au rendez-vous et a tourné sur la piste avec Viviane et son accordéon. Une manifestation que tous apprécient et espèrent voir perdurer longtemps.



Club de Karaté-kyokushinkai de Caumont-l'Eventé

Le Club compte 46 licenciés de 4 ans à 35 ans

■ CAUMONT-SUR-AURE

Deux champions de France au club de karaté

Le club de karaté-kyokushinkai de Caumont-l'Eventé, présidé par Jérôme Buschman et dont les cours sont dispensés par Alexandre Brevini, compte parmi ses jeunes adhérents, deux champions de France.

Ilan Chrétien, 11 ans, de Saint-Germain-d'Ectot, dans la catégorie berjamin lourd + 45 kg, est au club depuis 6 ans. Il y est arrivé par hasard, il a fait un essai cela lui a plu et c'est avec fierté qu'il arbore son titre.

Giovanni Brevini, 13 ans, venant de Pont-Farcy, évolue en catégorie minime moyen - de 50 kg. Il a commencé à 6 ans « mais c'était un super actif dont il fallait canaliser les actions », précise son entraîneur.

Ces deux champions n'en resteront pas là. Les titres ont été obtenus lors de l'Open de France, mais ils visent le championnat d'Espagne le 3 mars et même plus loin encore espère-ilan : « En 2019, je veux parti-



Ilan et Giovanni entourés du président (à gauche) et du coach, Jérôme Buschman.

ciper aux championnats d'Europe ». Pour eux, le karaté est un sport qui nécessite des règles,

le respect de l'autre et de soi-même. Ils ont rendu un double hommage à leur professeur pour

les avoir amenés là où ils sont aujourd'hui, malgré le travail intensif qui leur a été imposé.



Club de Fitness et de Zumba de Caumont-l'Eventé



Les cours de Zumba ont lieu au gymnase de Caumont et les cours de Fitness au gymnase de Cahagnes, 62 adhérentes y participent.

Les deux clubs comptent une forte augmentation du nombre d'adhérents, par rapport aux dernières années et une grande implication des parents des licenciés, des adhérents et du bureau.

Buschmann Jérôme Président

06 73 19 49 97 karate.fitness.caumont@gmail.com

Les petits karatékas récompensés



Les karatékas de Caumont ont reçu ceintures, barrettes et diplômes en présence d'Ilan Chrétien et Giovanni Brevini, champions de France.

CAUMONT-L'ÉVENTÉ

Jeudi 1^{er} février, à la salle des fêtes, les petits karatékas du club de karaté kamishibai, de Caumont-sur-Aure, présidé par Jérôme Buschmann, ont suivi leur cours dispensé par Alexandre Brevini, professeur. A l'issue du cours, Alexandre a remis aux enfants barrettes et ceintures. Tous ont reçu un diplôme d'honneur.

Résultats : Babys-karaté: Barrette bleue: Melvin Moueza et Maxime

Maury. Barrette orange: Capucine Fouquet, Gabin Le Bigot, Lucas Desnos et Hugo Lechipey. Barrette violette: Léoni Denise, Eleen Lepic, Quentin Scelles Leplay, Mathéo Dorange, Nolak Acepionak, Lia Chenneviere-Lesenechal, Louis Beauvais et Andréas Ménard.

Poussins: Ceinture violette: Léane Acepionak, Adam Buschmann (à confirmer pour la barrette violette), Elsa Godey (à confirmer),

Evan Tacher (à confirmer). Barrette marron: Esteven Acepionak, Gabin Buschmann, Nathan Derouet, Nahel Moustaid et Enzo Piel. Barrette verte: Mathys Levrard, Evana Monnier et Renan Police. Barrette jaune: Nora Bourbier, Adam Desclais, Nolwenn Lemoine. Barrette orange: Florent Carel, Thomas Leguedois et Enzo Taillebosqk. Barrette violette: Léo Chipan-Requier et Mia Lefoye.



BODY KARATE CAUMONT : La rencontre du fitness et du karaté ! Créée en 2010 l'association « Body Karaté Caumont » propose des cours de Body Karaté au gymnase de Caumont l'Eventé deux fois par semaine.

Qu'est-ce que le Body Karaté ? Discipline créée il y a une dizaine d'années par la Fédération Française de Karaté, elle associe toutes les techniques de karaté (coups de poings, coups de pieds, blocages ...) le tout sur une musique rythmée. Discipline très cardio, elle a également pour but d'améliorer la tonicité et la souplesse des participants. Petit point « en plus », cette pratique se fait sans contact à la différence du Karaté. En effet il n'y a pas de combats et les coups se font dans le vide, ce qui attire donc un public majoritairement féminin parfois freinée par la peur des coups dans les arts martiaux. A ce jour, le Body Karaté Caumont se classe dans le top ten des clubs français en termes de nombre de licenciés (sur plus de clubs répertoriés).

Au fil des années le club a également acquis une renommée nationale de par ses nombreux déplacements en stage à travers toute la France (Lille, Paris, Bordeaux, Toulouse ...) mais aussi par sa participation active à de nombreuses compétitions. Depuis 8 ans le club participe à la « Coupe de la Baie », compétition de Body Karaté, et chaque année les compétiteurs se placent sur le podium. Cette année encore le club remporte la première place en équipe, une très belle médaille d'argent en individuelle et la victoire à l'épreuve du « Haka des clubs ». Dirigé par Florence MOISSERON le club se veut dynamique aussi bien en terme d'animations qu'au point de vue pédagogique puisque l'équipe technique est constituée de 6 coaches qui se relaient pour assurer les cours (Gwendoline FRANCOISE, Karine LELAIDIER, Christelle LEVILLY, Stéphanie LANGEVIN, Priscillia GOUPIL & Virginie LECARDINAL).

Outre les nombreuses activités directement liées au Body Karaté telles que l'organisation de stage (le club a reçu la Team Body K, référence dans le milieu du Body Karaté, en novembre dernier et plus de 80 stagiaires ont répondu présents) le club anime aussi des événements destinés à tous, même non pratiquants. Le 14 avril, a eu lieu la 3ème édition de la course d'orientation nocturne (départ Livry) puis le 20 mai le club a convié tous les habitants de la région (et d'ailleurs) au « Caumont Lanta », revisite de la célèbre émission télévisée « Koh lanta » où se mêle parcours du combattant dans la boue, épreuves d'agilité et bien entendu des dégustations « atypiques ». Le club s'implique dans le développement du Body Karaté et ce au niveau national en participant à quasiment tous les événements « marquants » : Coupe de France, challenge des 24h du Body Karaté etc...

Dans un souci d'amélioration et de progression le club n'hésite pas à repousser les frontières pour aller s'entraîner avec les meilleurs comme par exemple avec Jimmy PEEK, acteur international de la discipline, à Rotterdam. Le travail porte ses fruits puisque le club a récemment été invité à animer un festival de fitness à Bruxelles en janvier dernier.

Pour les saisons à venir le club souhaite conserver cette même dynamique qui, jusqu'à maintenant, a fait sa réussite ...

Informations et renseignements. - Les cours ont lieu deux fois par semaine au gymnase de Caumont l'Eventé, le mardi de 20h30 à 21h30 et le samedi matin de 11h à 12h. Les inscriptions se font tout au long de l'année : 110€ l'année complète pour deux cours par semaine, 90€ pour les mineurs et 65€ la carte de 15 cours. Deux cours d'essais vous sont proposés tout au long de l'année pour découvrir la discipline.

Contact : secretariat.bkc@gmail.com ou au 06.50.64.61.33





Les Randos Caumontaises

ont accueilli en novembre 2017 ; 514 vététistes et 259 marcheurs sur 3 parcours ; 25, 35 et 45 km et deux parcours pédestres de 7 et 12 km. Pour la troisième année consécutive le bénéfice de la randonnée pédestre a été versé à l'association « Louison entre dans la ronde ». La prochaine randonnée sera la 10ème et aura lieu le 18 novembre 2018, donc nous vous attendons nombreux !



Le Numérique à proximité !

L'association Anacrouses, en gestion de l'Espace Public Numérique de Caumont-sur-Aure, vous propose des ateliers collectifs d'initiation à l'informatique (3€) le mardi de 14h à 15h30 et le samedi de 11h à 12h30. Des ateliers individuels sur rendez-vous (15€) sont également possible afin de répondre au mieux à vos besoins. En dehors de ces ateliers, l'accès à l'espace informatique est libre et gratuit pendant les horaires d'ouverture : les mardi, jeudi, vendredi de 14h à 19h, le samedi de 11h à 13h, ou le matin sur rendez-vous. Un animateur est toujours présent pour vous accompagner si besoin, l'occasion d'effectuer vos démarches administratives en ligne de manière sereine par exemple !



En parallèle, Pré-Bocage Intercom a sollicité l'Association pour mettre en place un projet de médiation numérique intergénérationnelle à destination des personnes de + de 60 ans afin de les rendre autonome dans l'utilisation d'un ordinateur et de l'Internet et faciliter ainsi leur accès au droit. Deux groupes de 11 personnes ont été créés : un à Caumont-sur-Aure, un second à Missy. Ces ateliers hebdomadaires sont ponctués d'une rencontre mensuelle avec les adolescents du local jeunes qui endossent, pour l'occasion le rôle de formateur.

Anacrouses, c'est aussi un lieu d'accueil, d'écoute et d'accompagnement pour toute personne, jeune ou moins jeune, dans leurs projets individuels et collectifs. C'est aussi un lieu incontournable et convivial qui propose des ateliers culturels (couture, scrapbooking, cafés-débats, déco) et qui participe à l'animation de la vie locale (carrés potagers partagés, restauration des cabines téléphoniques en « boîtes à lire » en partenariat avec Les Francas....)

Pour finir, Anacrouses est en gestion du local jeunes 11- 17ans les mercredis, samedis après-midi et les vacances scolaires du lundi au vendredi de 9h30 à 18h. N'hésitez pas à venir rencontrer l'équipe d'animation pour plus d'informations!

Adhésion annuelle à l'association 1€ pour un mineur / 3€ pour un adulte + coût de chaque service.

Renseignements/inscription : 09.81.62.66.24 contact@anacrouses.fr Espace Anacrouses, Place St Clair Caumont-sur-Aure

Le Comité de Jumelage Anglais a fêté ses 40 ans fin mai 2018 !



23 Anglais sont venus passer le week-end à Caumont-sur-Aure. Ils ont été accueillis vendredi 25 mai au soir, à Ouistreham. Une soirée a été organisée par la municipalité pour les 40 ans de la signature de la charte et durant tout le week-end, de nombreuses sorties ont été organisées par le comité.

L'année prochaine, le français iront en séjour à Uffculme.

Si vous souhaitez les rejoindre, appelez la Présidente, Dominique BARBEY au 06.62.78.07.65

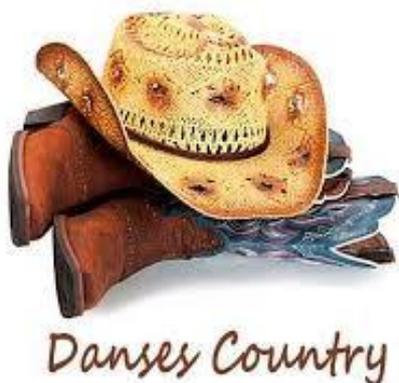
Le Tennis Club de CAHAGNES

Cherche à étoffer son nombre de licenciés, actuellement 25 (20 enfants & 5 adultes). Des cours sont donnés aux enfants le lundi soir et le samedi après-midi par un moniteur diplômé d'état (7 enfants sont de Caumont-sur-Aure).

Le club dispose d'un cours [extérieur à Cahagnes et du gymnase.](#)

Le nouveau bureau élu en janvier est présidé par Jean-Claude PERICLES, Georges ACCARDO secrétaire et Isabelle VANNIER trésorière pour attirer davantage d'adultes, nous souhaitons proposer des cours d'initiation sous forme de stage, soit le week-end, soit le soir en fonction des disponibilités du moniteur, pour cela un minimum de 4 personnes est nécessaire avec des tarifs très attractifs.

Notre commune dispose de 2 cours extérieurs qui remis en état pourraient attirer également des joueurs occasionnels (touristes de passages...), un système de clés pour l'accès aux cours pourrait être mis en place (le Bistrot du Marché est tout à fait prêt à gérer ce mode de fonctionnement). Contact Jean-Claude PERICLES 0680277497



Caumont Country Club

a organisé un bal country le dimanche 10 juin 2018 à 14h/18h à la salle des fêtes de Caumont-l'Eventé, c'était l'occasion de découvrir la Country (danse en ligne, danse en couple...).

Cours tous les mardis à la salle de Caumont-l'Eventé : 19h15/20h15 débutants, 20h30/21h30/ novices, 21h30/22h30 intermédiaires.



Veillée d'été au Souterroscope à Caumont-sur-Aure / Pique-nique spectacle

En cas de pluie : Halle sous la mairie

Vendredi 10 août 2018

19h30 : Pique-nique musical

animé par le groupe Pléiade

Grillades et buvette sur place

Pléiade : à la fois poétique, rock et festif, Pléiade est une invitation à un voyage musical en compagnie de l'accordéon, de la guitare et du chant. Les 3 musiciens (Manuela et Thomas Göller, Pierre Boyer) partagent avec passion et enthousiasme leur univers au travers de leurs compositions originales parlant du Bocage Normand, des charmes des côtes de la Manche, mais aussi de la nature magnifique du Palatinat, une région allemande, frontalière de l'Alsace-Lorraine.

Vous chanterez aussi avec eux sur des reprises de Michel Delpech, Jacques Brel, Charles Aznavour et bien d'autres ; vous danserez en écoutant leur interprétation des Beatles, des Stones et autres standards anglo-saxons. Enfin, ils vous surprendront par leur virtuosité sur des morceaux classiques, de tango argentin et de jazz.

21h00 : Spectacle « Welcome ! » par la compagnie « Tout par Terre »



Cette création de la compagnie Tout par Terre raconte la journée particulière d'un barman revêché et de son unique client, confrontés à des situations improbables.



Tour à tour jongleurs fous, musiciens classiques ou rock stars, on ne sait jamais qui de l'un ou de l'autre mène le jeu. La musique au rythme toujours rapide, s'accorde au ballet des balais, à la danse des bouteilles, au staccato des balles et nous emmène de fascination en envoûtement vers une fin bien explosive.

A consommer sans modération !

www.cietoutparterre.com

Spectacle de jonglerie de comptoir, tout public



Contact presse : Sonja Jambin/02 31 66 28 52/s.jambin@bocage-normand.com www.bocage-normand.com

Calendrier des Associations—2ème semestre 2018

| | | | |
|--|---------------------------------------|--|--|
| Les Ladies du Bâton | 23 juin 20h30 | 1er gala | Gymnase Caumont |
| Comité des Fêtes de Caumont | 30 juin | Place du marché | Apéro concert suivi du feu d'artifices |
| Comité des Fêtes de Caumont | 1er juillet | Caumont-l'Eventé | Fête Saint-Clair Foire à tout, repas du midi & grande fête foraine |
| Amis de la Chapelle Saint-Sulpice à Livry | 1er juillet | Fête de la chapelle | |
| Les Amis du Val d'Aure Livry | 5 juillet, 11 octobre, 8 novembre | Concours de belote à Livry | |
| Les Pêcheurs de Livry | 8 juillet | Etang de La Lantinière Livry | Méchoui |
| Don du Sang | 3 août 12 octobre | Salle des Fêtes de Caumont | |
| Bocage Normand | 10 Août | Veillée d'été au Souterroscope | |
| Nos associations ont du talent | 1er septembre | Gymnase de Caumont | |
| FOYER RURAL LA VACQUERIE | 2 septembre | Fête patronale Saint-Sulpice & repas dansant | |
| Club 3 ^{ème} âge Caumont-l'Eventé | 19 septembre, 17 octobre, 28 novembre | Concours de belote à Caumont | |
| Marché des créateurs | 3 et 4 novembre | Salle des fêtes—Halle mairie | |
| Randos Caumontaises | 18 novembre | Départ Caumont | Randonnées vététistes et marcheurs |
| Salon du vin et de la gastronomie | 2 décembre | Salle des Fêtes de Caumont | |
| Pétanque Vacqueroise | 31 décembre | SDF La Vacquerie | Réveillon |

Le 4 avril dernier, les présidents et membres des associations se sont réunis afin de préparer le forum :



« **Nos associations ont du talent** ».

Le forum aura lieu le samedi 1^{er} septembre 2018 au gymnase de Caumont l'Eventé de 10h à 18h.

Des démonstrations d'activités sportives, culturelles, intellectuelles et créatives seront présentées tout au long de cette journée.

La journée s'achèvera par un karaoké, à partir de 19h30, à la salle des fêtes de Caumont l'Eventé, sur réservation, avec une participation de 10€. Vous pouvez déjà vous inscrire dans les mairies de Livry, Caumont l'Eventé et La Vacquerie.

Une buvette et saucisses frites seront sur place toute la journée.

Venez nombreux participer à cette journée et découvrir les activités de nos associations !

Les Bières du Hommey, un bon goût de Normandie

Depuis 3 ans, Benoit BOUILLET produit de la bière artisanale à Livry. Un projet qu'il construit étape par étape.

C'est au cours de ses études à Nancy, que Benoît découvre le brassage et se forme pour pouvoir élaborer ses propres recettes. De retour en Normandie, il investit la cuisine familiale, où il se retrouve vite à l'étroit, au milieu de ses cuves. En 2014, il décide donc d'aménager une micro-brasserie sur la ferme de ses beaux-parents, au Hommey à Livry. Il créait alors son auto-entreprise, la Brasserie du Hommey et produit aujourd'hui environ 3000 L de bière par an, qu'il commercialise localement. Dans les environs, vous pouvez retrouver la gamme de bières du Hommey notamment, au cocci market et au Souterroscope de Caumont, à la pizzeria l'Igloo à Sallen, à l'épicerie Label Normandie à Villers ainsi qu'une semaine sur deux au marché de Bayeux.



Depuis l'année dernière Benoit s'est lancé dans la production de bière en futs de 20 L avec tireuse, qui font des heureux lors de fêtes de famille ou pour des manifestations d'associations. Et comme c'est un projet familial, Marie-Hélène, la femme de Benoît, vous propose aussi des ateliers dégustation à domicile, entre amis ou en famille. Elle s'invite chez vous pour vous faire découvrir leurs produits, l'univers de la brasserie et accorder mets et bières.

Et les bières dans tout ça ?

Benoit propose une gamme de bières de caractère : Blonde, Blanche, Ambrée, Brune et IPA. Les bières sont non filtrées et non pasteurisées. Fêru d'histoire, il allie ses 2 passions, en associant à chacune de

ses bières une femme normande célèbre. Ainsi, la blonde est à l'effigie de la

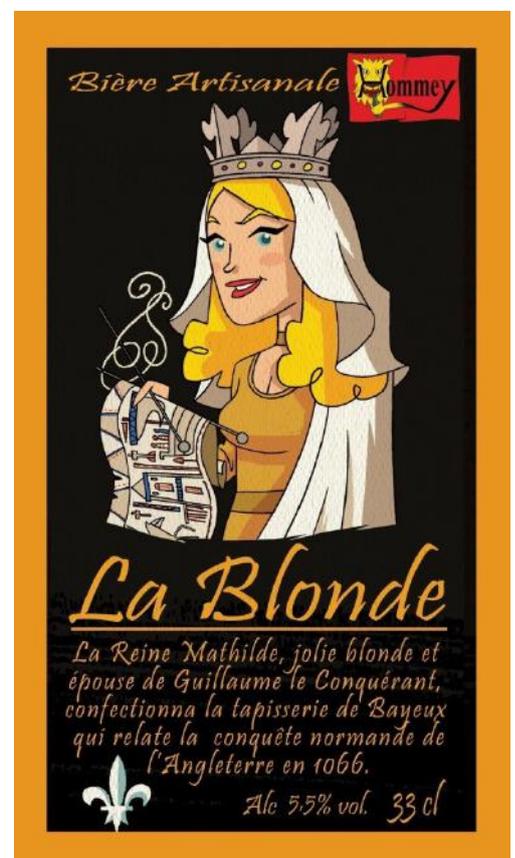
Reine Mathilde, la blanche de Thérèse de Lisieux, la rousse est incarnée par Charlotte Corday, et la brune de Marie Harel, l'occasion de réviser l'histoire de la Normandie autour d'une bonne bière !

Les projets pour 2018

Pour vous faire découvrir de plus près le monde de la brasserie, Benoît s'active pour ouvrir un point de vente à la ferme au mois de Juin. Il vous y dévoilera les étapes de fabrication d'une bière et vous pourrez ainsi découvrir la gamme complète de ses produits.

Pour plus d'informations vous pouvez contacter Benoit au 06 79 09 56 45 ou par mail ben.bouillet@wanadoo.fr. Suivez les actualités de la brasserie sur la page facebook de la brasserie du Hommey ou sur le site internet et surtout rendez-vous bientôt à la ferme du Hommey 03 à Livry !

Horaires d'ouverture : à partir du mois de Juin 2018, le 1^{er} vendredi de chaque mois de 16h à 19h et sur rendez-vous le samedi et les autres vendredi.



E.A.M. Matériels T.P. Agri

Pour les évènements marquants de ces derniers mois : Agents de NEW HOLLAND agriculture depuis 2016 nous sommes agents BOBCAT (TP et agricole) depuis mars 2017 (vente de machines mini chargeurs, mini pelles, télescopiques) en plus de l'entretien et la réparation de machines agricoles et TP toutes marques.



Depuis Mai 2016 nous louons une mini pelle et fendeuse de bûches

Arrivée d'un nouveau mécanicien en janvier 2018 !



L'école de conduite Desfeux a ouvert ses portes

le 2 janvier dernier. Après 10 années dans l'éducation nationale comme professeur des lycées professionnels, spécialisé en conduite routière, Sébastien DESFEUX a passé les examens d'enseignant de la sécurité routière et de la conduite et s'est installé rue Thiers à Caumont sur Aure. Sa mission est de préparer au code et à l'obtention du permis de conduire nos conducteurs de demain.

Vous reconnaîtrez facilement sa voiture, elle est aux couleurs des feux tricolores.

Bienvenue à lui !

Horaires : Du lundi au vendredi de 8h à 12h puis de 13h30 à 20h Le samedi de 8h à 12h puis de 14h à 18h



Suite aux Assemblées Générales du 19 et 20 Février 2018, les Unions de commerçants et artisans du Pré Bocage et de Villers Bocage ont fusionnées en une seule UCIA dénommée UCIA Pré Bocage. Le Conseil d'Administration composé de 20 commerçants et artisans du Pré Bocage a élu un bureau et un Président : Alain Fossey .

Le premier évènement vient de se dérouler à Villers Bocage : le Salon de l'Habitat, du Jardin et des Loisirs a rassemblé 44 EXPOSANTS pour le plus grand plaisir des visiteurs en quête de bonnes idées pour la maison, la décoration et le jardin ! Un évènement à la dimension du Pré Bocage qui attire toujours plus d'exposants et de visiteurs.

Une réunion des entreprises et artisans de Caumont sur Aure Mardi 27 Mars a permis de présenter les actions de l'UCIA et d'entraîner les acteurs économiques dans la dynamique de l'UCIA. Animations et communication seront relayées sur tout le secteur de Caumont sur Aure.

Les prochains évènements organisés par l'UCIA du Pré Bocage :

Braderie : Les commerces en Folie le Samedi 1^{ER} Septembre à Villers Bocage

Offres promotionnelles d'Automne : Black Friday du 19 au 23 Novembre et Chéquier Avantages dans tout le Pré Bocage

Le Salon des Gourmandises Dimanche 14 Octobre à Aunay sur Odon

Le Salon du vin et de la gastronomie à Caumont-sur-Aure Dimanche 2 décembre

Quinzaine commerciale de Noël, Marché de Noël et Animations en Décembre

Retrouvez toutes les informations et évènements sur le Facebook UCIA Pré Bocage et bientôt sur le site Internet. Contact : Claudie Coutellier : 06 82 38 65 05



L'EHPAD « Résidence Gustave COURBET* »



Ouvert depuis le 5 février 2018 est dirigé par Madame Françoise GOHEL. Cet établissement est le résultat de la fusion entre les EHPAD « Résidence les Montgolfières » de Balleroy et « Résidence La Vallée de l'Aure » de Caumont-l'Eventé.

Composé de 113 chambres (entre 20 et 25 m²) dont 28 sont réservées à l'unité de vie protégée, l'accueil se fait dans un lieu de vie lumineux, confortable, moderne et convivial.

Toutes les chambres sont équipées d'une salle de bain - douche, d'un bureau, d'une télévision murale et pour certaines d'une terrasse privative ou balcon aménagé.

Les nouveaux locaux sont adaptés à un accompagnement et une prise en soin optimaux en lien avec l'équipe de soignants, de médecins, d'infirmiers(ières) coordinateurs(trices), de psychologues et de personnel hôtelier et d'hébergement. Par ailleurs, des activités et animations adaptées sont proposées quotidiennement par les animatrices.

L'EHPAD compte aujourd'hui 62 salariés, et reste dans une recherche de professionnels diplômés (Aide soignants(es), infirmiers(ières), etc..). Toute candidature sera examinée.

Afin de faire découvrir ce lieu, une inauguration est prévue fin juin 2018, ainsi qu'une porte ouverte à l'automne où vous serez tous bienvenus.



Portrait de l'artiste
dit L'Homme à la pipe

« ***Gustave COURBET** », né le 10 juin 1819 à Ornans et mort le 31 décembre 1877 à La Tour-de-Peilz, est un peintre et sculpteur français, chef de file du courant réaliste, ayant peint assez souvent les paysages normands.



Domaine Albizia

LES JARDINS D'ALBIZIA

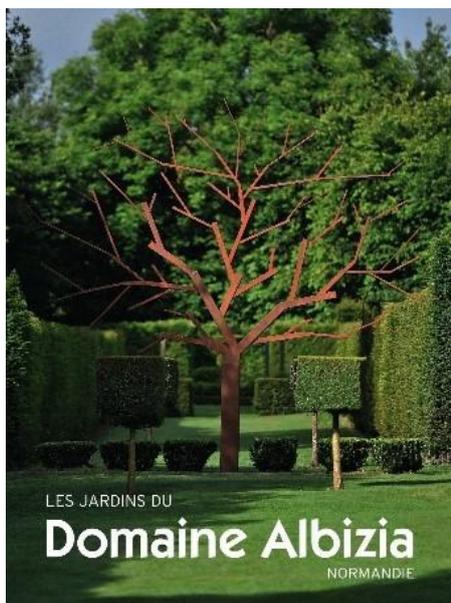
Un nouvel atout pour CAUMONT SUR AURE

Ouverture d'une pépinière de plantes rares à partir de juin

Ouvert toute l'année

Entrée gratuite (hors visite jardins)

Livre en vente à la boutique



Créés il y a une dizaine d'années, mais ouverts seulement au public en 2017, les Jardins du Domaine Albizia ne cessent de surprendre. Alors qu'un 12e jardin a été inauguré le 15 avril dernier en ouverture de saison, Frédéric Tinard publie un premier ouvrage pour accompagner les visiteurs dans une découverte approfondie de ses créations.

Les Jardins du Domaine Albizia sont un enchantement pour les yeux, mais aussi une sollicitation des sens et un puissant stimulant pour l'imaginaire. Si vous entrez dans ces jardins, attendez-vous à perdre le Nord et à connaître des sensations inédites. Mais surtout, laissez-vous conter les histoires qu'ils vous proposent. Les Jardins du Domaine Albizia se visitent comme on plonge dans un livre, avidement. Vous n'en connaissez pas la fin mais il vous tarde de lire le chapitre suivant. Lorsque vous tournez une page, un nouveau décor se déploie pour vous surprendre, une nouvelle découverte vous attend...

Jardins ouverts à la visite du mercredi au dimanche de 10 heures à 17 heures du 1^{er} Mai au 30 Octobre

Tarif 10 euros / 8 euros pour les habitants de CAUMONT SUR AURE sur présentation d'une pièce d'identité

Téléphone 06 88 47 08 75





RAPPEL

Nuisances sonores

Arrêté préfectoral du 21 novembre 2008

Les travaux de bricolage ou de jardinage effectués par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, ne peuvent être effectués que de :

**8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30
du lundi au vendredi inclus**

9h à 12h et de 15h à 19h les samedis

10h à 12h les dimanches et jours fériés

**DISPONIBLE ?
ENVIE D'ÊTRE UTILE ?
DEVENEZ SAPEUR-POMPIER
VOLONTAIRE**

URGENT

La Caserne des pompiers volontaires de Caumont-sur-Aure recrute.

Si vous souhaitez avoir des renseignements, appelez la Mairie 02 31 77 50 29 ou le Chef BIRON 06 23 26 14 81



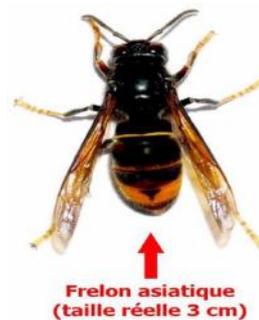
Nous avons besoin de vous !

RECONDUCTION DU PLAN DE LUTTE COLLECTIVE CONTRE LE FRELON ASIATIQUE POUR 2018

Le plan de lutte collective contre le frelon asiatique se déploie de nouveau cette année dans le Calvados.

Vous allez bientôt pouvoir déclarer vos nids auprès de votre mairie qui a renouvelé son partenariat avec la FREDON de Basse-Normandie. Seule la destruction des nids secondaires, que vous trouverez vers la fin juin-début juillet, est prise en charge en partie par le Conseil Départemental du Calvados.

www.fredonbassenormandie.fr



L'entretien des trottoirs étant de la responsabilité des riverains, nous recommandons donc à tous de désherber vos trottoirs manuellement, thermiquement ou à la tondeuse s'ils sont enherbés.



Nous recommandons également de réduire les produits chimiques sur les fleurs et les jardins.

Nous comptons sur vous tous !

Questions/réponses

Vous souhaitez que votre chèque soit automatiquement déduit de vos factures énergétiques pour les prochaines années ?

Vous pouvez demander en ligne sur www.chequeenergie.gouv.fr que le montant du chèque énergie soit automatiquement déduit de votre facture de gaz ou d'électricité pour les années à venir. Dans ce cas, vous ne recevrez plus le chèque à votre domicile l'année prochaine. Vos factures seront automatiquement réduites du montant de votre chèque. Vous pourrez décider d'arrêter ce versement automatique si vous souhaitez utiliser votre chèque pour payer d'autres factures.

Que faire des attestations que vous avez reçues avec votre chèque énergie ?

Ces attestations vous permettent de faire valoir les protections associées au chèque énergie auprès de votre fournisseur de gaz et/ou d'électricité. Vous devez envoyer ou enregistrer en ligne (<https://chequeenergie.gouv.fr/beneficiaire/attestation>) votre attestation auprès de votre fournisseur d'électricité et/ou de gaz naturel (cette démarche n'est pas nécessaire pour le fournisseur auprès duquel vous avez utilisé votre chèque énergie).

Vous êtes logé en résidence sociale ?

Un dispositif spécifique est mis en place pour les résidences sociales : le gestionnaire de la résidence répercute le montant de l'aide (attribuée à sa demande) directement sur la quittance de loyer de ses résidents, qui ne reçoivent pas de chèque énergie.

Vous avez perdu votre chèque énergie ou on vous l'a volé ?

Déclarez la perte ou le vol de votre chèque en ligne (<https://www.chequeenergie.gouv.fr/beneficiaire/declarer-perdu-vole>) ou par téléphone auprès de l'assistance utilisateurs. Un nouveau chèque vous sera envoyé en remplacement de l'ancien.

Vous voulez vérifier si votre chèque a bien été reçu par votre fournisseur ?

Vérifiez son statut auprès de l'assistance utilisateurs sur le portail internet ou par téléphone.

Vous souhaitez faire une réclamation ?

Vous n'avez pas reçu de chèque ou vous pensez que le montant de votre chèque est erroné ? Vérifiez votre éligibilité via le simulateur (<https://chequeenergie.gouv.fr/beneficiaire/eligibilite>). Si votre analyse se confirme, contactez l'assistance utilisateurs.

AVEC LE CHÈQUE ÉNERGIE, L'ÉTAT ACCOMPAGNE LES MÉNAGES À REVENUS MODÉRÉS POUR PAYER LEURS DÉPENSES D'ÉNERGIE.

LE CHÈQUE ÉNERGIE

MODE D'EMPLOI POUR LES BÉNÉFICIAIRES

- Solidaire**
Le chèque énergie est attribué SOUS CONDITIONS DE RESSOURCES.
- Simple**
Le chèque énergie est envoyé une fois par an au domicile du bénéficiaire. IL N'Y A AUCUNE DÉMARCHÉ À ACCOMPLIR pour le recevoir (il suffit seulement d'avoir fait sa déclaration de revenus aux services fiscaux l'année précédente).
- Juste**
Le chèque énergie permet de payer des factures pour TOUT TYPE D'ÉNERGIE du logement : l'électricité, le gaz mais aussi le fioul, le bois... et certains travaux de rénovation énergétique.

CONTACTS – ASSISTANCE UTILISATEURS :

<https://www.chequeenergie.gouv.fr/beneficiaire/assistance>

N° VERT 0 805 204 805
SERVICE ET APPEL GRATUITS

www.chequeenergie.gouv.fr

Le chèque énergie remplace les tarifs sociaux de l'énergie à partir de 2018. Il est attribué en fonction des ressources fiscales (revenu fiscal de référence) et de la composition du ménage. Il est envoyé nominativement à l'adresse connue des services fiscaux.

Pour en bénéficier, à aucun moment, le bénéficiaire n'est démarché (ni à son domicile, ni par téléphone), ni ne doit communiquer ses références bancaires : toute sollicitation en ce sens doit être refusée.

Pour savoir si vous êtes éligible au chèque énergie, rendez-vous sur le site : www.chequeenergie.gouv.fr
rubrique Espace bénéficiaire/vérifier mon éligibilité



PAROISSE DE STE MARIE DES VENTS

BIENVENUE Au Père Donat NSABIMANA



Le Père Donat est né le 15 mars 1971, au Rwanda à Rutare au nord du pays, d'une famille de cultivateurs chrétienne, aîné d'une famille de 4 frères et 3 sœurs.

Il a étudié dans le Petit séminaire Saint Léon de Kabgayi, qu'il a terminé en 1996.

Après le Petit séminaire, il est entré au Grand séminaire en 1997 et a été ordonné prêtre le 2 août 2003 à Rukomo. Il a été nommé dans trois paroisses : Vicaire à Rushaki (2003-2006). Il a été curé fondateur des paroisses de Gituza (2006-2013) et de Kinihira (2013-2017).

Ensuite, le Père DONAT et le Père ISAIE ont été nommés dans le diocèse de Bayeux et Lisieux comme prêtres Fidei donum.

Il est arrivé à Caumont-sur-Aure en septembre 2017. Installé à Villers-Bocage dans un premier temps, il est aujourd'hui logé au presbytère de Caumont-sur-Aure.

Nous lui souhaitons la bienvenue.

Mona Lisa
ENGAGÉS CONTRE L'ISOLEMENT DES ÂGÉS

MONALISA est la **Mobilisation Nationale** contre **L'isolement des âgés**.

Si vous êtes déjà engagés dans une action,

Si vous connaissez une personne isolée,

Si vous vous sentez seul,

Si vous voulez agir contre l'isolement,

Si vous souhaitez plus d'informations

Pour nous joindre : 02 31 46 14 92

Visites de convivialité

Transport solidaire

Portages de livres à domicile

Organisation de rencontres intergénérationnelles

Sorties

Chants à domicile



Les Bus Verts renforcent la desserte de **Caumont sur Aure** à partir du 03 septembre 2018.

Une offre de transport renforcée à destination de Caen

En période scolaire

Une **offre supplémentaire est ajoutée** au départ de la gare routière le mercredi en fin d'après-midi. Ce départ fixé à 17h19 tous les mercredis de période scolaire assurera une arrivée à Caumont-sur-Aure vers 18h30, permettant ainsi à tous de profiter de l'après-midi à Caen.

En période de vacances scolaires

Afin de combler le manque de liaison vers Caen, les Bus Verts mettent en place **un aller, du lundi au samedi, au départ de Caumont-sur-Aure** et à destination de Caen. Ce départ à 13h15 de Caumont l'éventé assure une arrivée à la gare routière de Caen à 14h19. Ce service desservira auparavant l'hôtel de ville à Caen, permettant ainsi une correspondance directe avec le réseau Twisto.

Un retour au départ de Caen gare routière du lundi au samedi à 18h30 (du lundi au vendredi) pour une arrivée prévue à Caumont l'éventé vers 19h30 ; et le samedi à 17h30 pour une arrivée à Caumont à 18h30.

Une offre de transport de proximité ajustée

La constitution de la commune nouvelle de Caumont-sur-Aure a conduit à repenser l'offre de transport de proximité Taxibus. Ainsi les résidents de la commune nouvelle de **Caumont-sur-Aure pourront désormais se rendre à Villers-Bocage** les mercredis et vendredis entre 9h30 et 16h **ou aux Monts-d'Aunay** (Aunay-sur-Odon) les mardis (entre 09h30 et 16h) et samedis matin (09h00 et 13h00).

PRATIQUE

Coût du voyage :

| | |
|--------------------------------|---|
| Service régulier Bus Verts : | 4.90 € à destination de Caen |
| Service de proximité Taxibus : | 3.65 € à destination de Villers-Bocage |
| | 4.95 € à destination des Monts-d'Aunay (Aunay-sur-Odon) |

Attention pour bénéficier du service de proximité taxibus, vous devez effectuer une réservation au plus tard la veille de votre voyage avant 17h30 en appelant le 09 70 83 00 14.

CONTACT

Emmanuel JACQUEMIN – JOSSE
Responsable Communication

& relation clients

tél : 02 31 35 59 03

emmanuel.jacquemin@keolis.com

COMMUNAUTE DE COMMUNES / AMÉLIORATION DE L'HABITAT

PROTOCOLE « HABITER MIEUX » PERMANENCES HABITAT

Un protocole « Habiter Mieux » est lancé pour l'année 2018 sur le territoire de la Communauté de Communes de Pré-Bocage Intercom.

Cette opération vise prioritairement l'amélioration du parc privé occupé par les propriétaires occupants, notamment pour des travaux de rénovation thermique, d'adaptation aux personnes en situation de handicap et/ou au vieillissement, de lutte contre l'habitat indigne. Les aides pour les propriétaires occupants sont soumises à conditions de ressources.

Le protocole peut également intervenir auprès des propriétaires bailleurs pour favoriser l'amélioration des logements locatifs, lutter contre la vacance et favoriser le conventionnement des loyers. Les aides pour les propriétaires bailleurs sont soumises à conditions de location.

Vous pouvez bénéficier d'une assistance administrative, technique et financière neutre et adaptée, apportée par INHARI, opérateur mandaté par la Communauté de communes, qui vous reçoit :

- ◇ **Les Monts-D'Aunay** (Aunay-sur-Odon – 31, rue de Vire)
Le 1^{er} vendredi du mois, de 10h-12h au Point Info 14 « Maison des services Publics Intercommunale »
- ◇ **Caumont-sur-Aure** (Caumont-L'Eventé – rue de la Mairie)
Le 3^{ème} vendredi du mois, de 10h-12h au Point Info 14,
- ◇ **Villers-Bocage** (18, rue Émile Samson)
Le 2^{ème} mardi du mois, de 14h à 16h au Point Info 14 (sur rendez-vous)



INHARI vous informe sur les aides mobilisables, établit le plan de financement prévisionnel et monte le dossier de demande de subvention, en assure le suivi jusqu'au versement des aides.

Si vous êtes éligible au dispositif mis en place, INHARI vous accompagnera pour définir les travaux à réaliser, visitera votre logement et vous informera sur toutes les aides financières mobilisables et prêts envisageables.

Il est rappelé que chaque cas est particulier et que les aides sont attribuées sous certaines conditions. Quel que soit le projet, il est nécessaire de s'informer avant de commencer les travaux :

RENSEIGNEZ-VOUS au : 02 31 28 59 87

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 17 h



Votre nouvelle carte de déchetterie vous attend !



PRÉ-BOCAGE
INTERCOM-NORMANDIE

DÉCHÈTERIES

Les cartes d'accès arrivent dans le Pré-Bocage

Livry (Caumont-sur-Aure) et Maisoncelles-Pelvey



COMMENT OBTENIR VOTRE CARTE D'ACCÈS ?

Tout administré doit être déclaré pour la redevance incitative comme particulier ou comme professionnel pour pouvoir accéder aux déchèteries de Pré-Bocage Intercom.

Vous êtes un particulier ou un professionnel déclaré et arrivé sur le territoire avant le 15 février 2018, retirez votre carte d'accès pucée dans la mairie de votre commune historique.

Si vous êtes arrivés après le 15 février 2018, votre carte d'accès est disponible au service de la redevance incitative de Pré-Bocage Intercom en prenant rendez-vous au : 02 31 77 12 36 / ri@pbi14.fr.

**Les cartes d'accès sont à retirer dans la mairie de
votre commune historique.**

**Votre carte d'accès pucée en déchèterie est obligatoire
à partir du 1^{er} juin 2018 pour accéder à ces 2 déchèteries.**

► Le compostage

Le compostage, c'est la transformation des déchets organiques en un engrais naturel et riche.

Quoi ?

On y met les épluchures de fruits et légumes, le marc de café et les sachets de thé, les coquilles d'œufs écrasées, les mouchoirs en papier et les essuie-tout, les cendres, les plantes fanées du jardin, les feuilles mortes, les branchages de petites tailles et un peu de tonte...

Comment ?

Il suffit de bien équilibrer ses déchets (matières sèches et matières humides) et de remuer de temps en temps pour obtenir au bout d'un an un engrais riche.

Pourquoi ?

Pour vous, cette pratique produit un excellent compost qui fertilise le jardin. Le compost peut aussi être utilisé en paillis pour protéger le sol de l'hiver et éviter la pousse des mauvaises herbes. Il permet aussi de réduire son sac d'ordres ménagères de plus de 40 kg chaque année !

Où ?

Le composteur doit se situer à proximité de la cuisine, sur une zone plutôt ensoleillée et ventilée, à même le sol.



VOTRE COMPOSTEUR

Le SEROC vous propose de vous équiper d'un composteur :

- Composteur en bois de 300 litres (participation de 15 euros)
- Offre limitée à deux composteurs par foyer !

Pour acquérir un composteur, vous pouvez réserver par téléphone au 02 31 51 69 60 ou sur la rubrique « Compostage » du site www.seroc-bayeux.fr.



Renseignements : SEROC au 02 31 51 69 60 - www.seroc-bayeux.fr

► Le coût de nos emballages



1 tonne de sélectif rapporte 72 € *



1 tonne d'ordures ménagères coûte 92 €

Chaque tonne non triée coûte
 72 + 92 = 164 € à la collectivité

* Coût de traitement des déchets 2016

Renseignements : SEROC au 02 31 51 69 60 - www.seroc-bayeux.fr

SUDOKU débutant

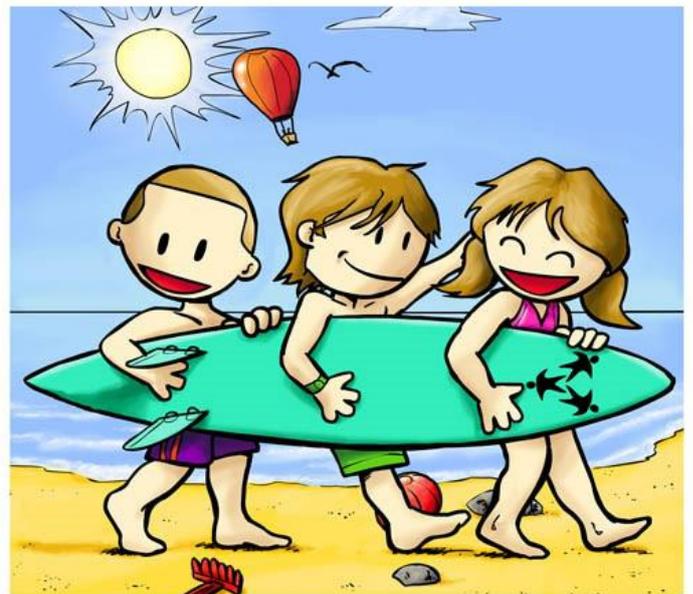
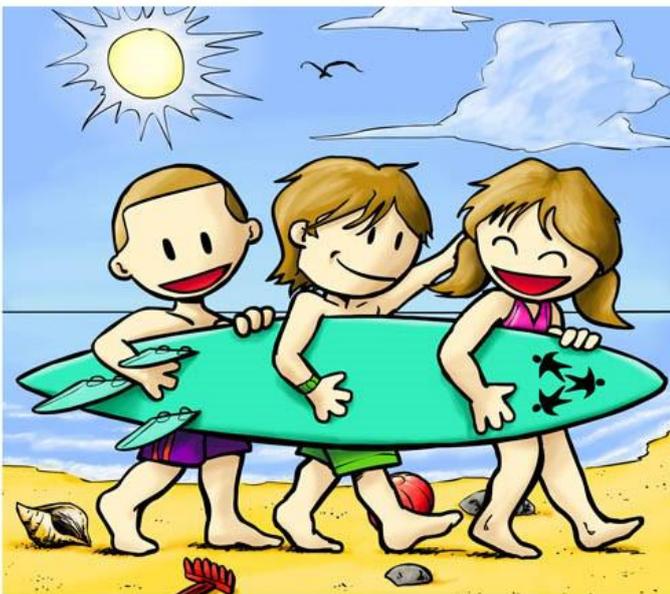
Jeux

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 7 | | | | 2 | | 4 | | 3 |
| 1 | | 4 | 5 | | | 9 | | |
| | 8 | 9 | | | 3 | 6 | 5 | |
| 4 | | | | | 2 | | | |
| 6 | 7 | 2 | | 5 | 9 | | 4 | |
| 3 | | 8 | | | 4 | 7 | | |
| | | | 4 | 8 | | | | 9 |
| | | 1 | 3 | 6 | | 2 | | 8 |
| | | | | | 1 | | | |

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 4 | 3 | 5 | 1 | 6 | 2 | 7 | 9 | 8 |
| 8 | 7 | 2 | 5 | 9 | 3 | 1 | 4 | 6 |
| 9 | 6 | 1 | 7 | 8 | 4 | 3 | 2 | 5 |
| 5 | 2 | 7 | 4 | 1 | 9 | 8 | 6 | 3 |
| 1 | 4 | 7 | 2 | 5 | 6 | 1 | 4 | 7 |
| 4 | 1 | 3 | 6 | 5 | 9 | 8 | 7 | 2 |
| 6 | 9 | 8 | 2 | 3 | 7 | 5 | 1 | 4 |
| 7 | 5 | 7 | 4 | 3 | 6 | 9 | 1 | 8 |
| 2 | 1 | 3 | 4 | 5 | 7 | 6 | 9 | 8 |
| 3 | 7 | 5 | 6 | 9 | 2 | 8 | 4 | 1 |

Réponse

Les 7 différences



Ouvre bien l'œil et trouve les sept différences entre les deux images !

Solution : La montagne, le gros nuage, le coquillage, l'aïlaron de la planche, l'orientation de la tête de l'enfant à gauche, la jambe de l'enfant au centre, le dessin inversé à droite de la planche.